

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

L'an deux mil vingt et un, et le vingt et un septembre à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents** : Olivier FONS. Michel GONNET. Roland JACOB. Sylvie MATHON. Elodie LEFEBVRE. Philippe SIONNET ;

**Secrétaire de séance** : Sylvie MATHON

Date de la convocation
9 septembre 2021

Date d'affichage
9 septembre 2021

Objet de la Délibération
--------------------------

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
BROYEUR DE VEGETAUX

N°53.2021

\*

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que la Communauté de Communes du Briançonnais propose la possibilité de mettre à disposition des collectivités un broyeur de végétaux pour le traitement des déchets municipaux. Il propose de signer la convention pour pouvoir bénéficier, le cas échéant, de ce matériel.

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Donnent leur accord pour la convention proposée
- Autorisent le Président à signer la convention (annexée à la présente délibération).

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois, et an susdits.

Le Président,  
Olivier FONS



Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR PREFECTURE

005-240500264-20210921-53\_2021-DE

Regu le 30/09/2021